0170009T
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JULES FERRY
1 AVENUE JULES FERRY
17260 GEMOZAC
Tel : 0546965550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2019
Réuni le : 30/09/2019
Sous la présidence de : Catherine Bornert
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Andalousie , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour en Andalousie : le Conseil d'Administration approuve le budget prévisionnel d'un voyage scolaire organisé du 29 mars 2020 au 4 avril 2020 en Espagne pour 49 élèves de 3èmes.
Le montant de la participation élève est fixé à 330.00 €.
Le Conseil d'Administration autorise :
- la signature des contrats et conventions liés à ce séjour.
- la perception des dons des organismes figurant sur le budget voyage joint.
- la nomination de Mme FERREIRA en qualité de régisseur de recettes et d'avances.
- les modalités prévues en cas de désistement d'élève ou d'annulation du voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Bornert
Prénom : Catherine
Signé le: 02/10/2019 11:01:00

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.